

## Plan d'Action

Donner la priorité à la Campagne de lutte contre les Violences à l'égard des Femmes et des Filles



## REFELA EN ACTION



**CONTACT**  
Département Genre et Jeunesse  
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique  
22 rue Essaadyine,  
Hassan, Rabat  
Royaume du Maroc

Tél: +212 537 260 062/ +(212) 537 260 063  
Email: [gender@uclga.org](mailto:gender@uclga.org)

Villes Africaines à Zéro  
Tolérance face aux Violences  
faites aux Femmes et aux Filles

Développement durable | Gouvernance locale  
Protection de l'enfance | Violence zéro  
Équité et Égalité | Autonomisation  
Inclusivité | Leadership

## Actions pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles.

- Sensibiliser le public aux différentes formes de violence à l'égard des femmes et des filles
- Éduquer les femmes et les filles sur leurs droits et sur les mécanismes existants pour leur protection
- Créer les mécanismes pour soutenir les victimes maltraitées
- Mettre en place un système d'évaluation des niveaux de tolérance des villes et des territoires locaux et régionaux des pays africains vis-à-vis des violences faites aux femmes et aux filles.

## Public Cible

- Femmes, hommes et enfants dans les territoires locaux et régionaux des pays africains
- Les équipes de gestion des écoles
- Praticiens de la santé
- Forces de police
- Dirigeants de la communauté

## Instances de Gouvernance

La bonne gouvernance de cette Campagne nécessite l'implication d'un **Comité de Pilotage** et d'un **Comité Technique** :

Le **Comité Technique** met en œuvre, suit et évalue les résultats obtenus et rend compte des réalisations au Comité de Pilotage.

Le **Comité de Pilotage** suit et évalue les objectifs et les actions de la Campagne



Cette campagne est une initiative du **Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique (REFELA)**. L'engagement dans cette campagne de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles permettrait la création d'une transition égalitaire et juste vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles au sein des autorités locales, d'ici 2030. Cette transition serait conforme avec les agendas africains et internationaux (ODD5) et serait réalisé dans le cadre des organes de gouvernance et des mécanismes de soutien pour mettre en œuvre des lignes d'action spécifiques.

La mise en œuvre et le suivi de la Campagne seront effectués comme illustré ci-dessous :

